

Informations de base	
2024/0178(NLE)	En attente de décision finale
NLE - Procédures non législatives	
Accord de coopération scientifique et technologique UE-Jordanie fixant les modalités et les conditions de la participation de la Jordanie au partenariat en matière de recherche et d'innovation dans la zone méditerranéenne (PRIMA)	
Subject	
3.50.20 Coopération et accords scientifiques et technologiques	
Zone géographique	
Jordanie	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ITRE Industrie, recherche et énergie	BORCHIA Paolo (PfE)	23/09/2025
Conseil de l'Union européenne			
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Recherche et innovation	IVANOVA Iliana	

Evénements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
19/07/2024	Document préparatoire	COM(2024)0304	
29/10/2024	Publication de la proposition législative	14284/2024	
08/09/2025	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
11/11/2025	Vote en commission		
12/11/2025	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A10-0228/2025	
17/12/2025	Décision du Parlement	T10-0332/2025	Résumé
17/12/2025	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2024/0178(NLE)

Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Approbation du Parlement
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 218-p6a Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 186-p2
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	En attente de décision finale
Dossier de la commission	ITRE/10/00733

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE778.119	06/11/2025	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A10-0228/2025	12/11/2025	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T10-0332/2025	17/12/2025	Résumé

Conseil de l'Union				
Type de document	Référence	Date	Résumé	
Document de base législatif	14284/2024	29/10/2024		

Commission Européenne				
Type de document	Référence	Date	Résumé	
Document annexé à la procédure	COM(2024)0303	19/07/2024		
Document préparatoire	COM(2024)0304	19/07/2024		

Accord de coopération scientifique et technologique UE-Jordanie fixant les modalités et les conditions de la participation de la Jordanie au partenariat en matière de recherche et d'innovation dans la zone méditerranéenne (PRIMA)

2024/0178(NLE) - 17/12/2025 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 627 voix pour, 13 contre et 5 abstentions, une résolution législative sur le projet de décision du Conseil sur la conclusion de l'accord, sous forme d'échange de lettres, modifiant et complétant l'accord de coopération scientifique et technologique entre l'Union européenne et le Royaume hachémite de Jordanie fixant les conditions et modalités de la participation du Royaume hachémite de Jordanie au partenariat en matière de recherche et d'innovation dans la zone méditerranéenne (PRIMA).

Le Parlement a donné son **approbation** à la conclusion de l'accord.

Le projet de décision du Conseil approuve la conclusion d'un accord, formalisé par un échange de lettres, entre l'Union européenne et le Royaume hachémite de Jordanie. Cet accord **modifie et complète l'accord UE-Jordanie existant en matière de coopération scientifique et technologique**. Il aligne la participation de la Jordanie sur les nouvelles conditions introduites par Horizon Europe et garantit le respect du cadre juridique et financier actualisé. Cette mesure permettra à la Jordanie de **rester pleinement engagée dans le partenariat jusqu'en 2031**, assurant ainsi la continuité de la coopération et la poursuite des efforts conjoints face aux défis communs.

PRIMA s'est révélé être un cadre efficace pour favoriser la coopération scientifique en Méditerranée, en abordant des défis urgents tels que les systèmes agroalimentaires durables et la gestion intégrée de l'eau.

Compte tenu des avantages avérés du PRIMA, qui constitue un pilier essentiel de ce partenariat approfondi, et traduit les engagements politiques en une collaboration scientifique concrète qui tient compte des défis communs, de l'engagement de longue date de la Jordanie et de l'importance géopolitique plus large d'une coopération soutenue avec les partenaires du voisinage méridional, cet accord assurera la **continuité d'un partenariat éprouvé**, renforcera l'engagement de l'Union auprès d'un partenaire régional clé et confirmera la détermination de l'Union à relever les défis communs en Méditerranée au moyen d'une collaboration scientifique, tout en contribuant simultanément à l'excellence de la recherche, ainsi qu'à la stabilité et au développement de la région.